



Conseil de sécurité

Distr. générale
30 novembre 2020
Français
Original : anglais

Lettre datée du 27 novembre 2020, adressée au Secrétaire général et aux Représentantes et Représentants permanents des membres du Conseil de sécurité par la Présidente du Conseil de sécurité

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte d'un exposé présenté par M^{me} Jeanine Hennis-Plasschaert, Représentante spéciale du Secrétaire général pour l'Iraq et Cheffe de la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq ; ainsi que des déclarations faites par les représentantes et représentants de la Belgique, de la Chine, de la République dominicaine, de l'Estonie, de la France, de l'Allemagne, de l'Indonésie, du Niger, de la Fédération de Russie, de Saint-Vincent-et-les Grenadines, de l'Afrique du Sud, de la Tunisie, du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et du Viet Nam, à l'occasion de la visioconférence sur « La situation concernant l'Iraq », tenue le mardi 24 novembre 2020. Une déclaration a également été faite par le représentant de l'Iraq.

Conformément à la procédure décrite dans la lettre du 7 mai 2020, adressée aux représentantes et représentants permanents des membres du Conseil de sécurité par le Président du Conseil de sécurité (S/2020/372), qui a été convenue en raison des circonstances exceptionnelles créées par la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), le texte de l'exposé et des déclarations sera publié en tant que document du Conseil de sécurité.

La Présidente du Conseil de sécurité
(*Signé*) Inga Rhonda **King**



Annexe I**Exposé de M^{me} Jeanine Hennis-Plasschaert, Représentante spéciale du Secrétaire général pour l'Iraq**

Lors de mon dernier exposé au Conseil de sécurité (S/2020/845, annexe 1), j'ai déclaré que le Gouvernement iraquien se battait sur plusieurs fronts à la fois. D'emblée, je tiens à souligner que cela reste très largement le cas.

En ce qui concerne la pandémie et ses conséquences, plusieurs crises distinctes, mais liées entre elles et se renforçant mutuellement – sur les fronts politique, de la sécurité, économique, financier, social et bien sûr, sanitaire – continuent de forcer la main du Gouvernement, le poussant à se mettre en mode d'adaptation, de gestion des crises. Et, bien que nous espérions tous le début d'un relèvement mondial après la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), il est malheureusement clair que ses effets dévastateurs vont probablement perdurer.

La situation financière et économique en Iraq reste pour le moins préoccupante. Selon les prévisions, l'économie devrait connaître une contraction de près de 10 % cette année. Les conséquences de la pandémie ont fait de nouveaux ravages sur l'activité déjà extrêmement faible du secteur privé, et les prix du pétrole continuent leur chute prolongée, exerçant une pression à la baisse sur le produit intérieur brut et sur le revenu intérieur.

À la mi-octobre, un Livre blanc des réformes économiques, attendu de longue date, a été publié. Ce document important donne un aperçu très utile des déséquilibres structurels qui caractérisent l'économie iraquienne. Il décrit également une série de mesures de réforme indispensables et indique que de nombreuses occasions ont été gâchées depuis 2003. Toutefois, bien que peu de personnes contesteraient l'urgence de guider l'Iraq vers la reprise économique et la résilience, nous ne savons pas encore comment et quand cela pourra se faire. Pour parler plus franchement, nous sommes restés sur notre faim s'agissant d'une stratégie politique.

Une chose est claire : sans un large consensus politique pour faire du Livre blanc une réalité, ce dernier risque de rester lettre morte. Je voudrais toutefois souligner que des mesures sérieuses et résolues pour faire face à la crise financière et économique actuelle ne peuvent pas attendre, pas même un jour de plus. Le Gouvernement, le Parlement, les partis politiques et les autres acteurs devront tous assumer leurs responsabilités.

À l'approche des élections, je ne peux qu'espérer que les réformes urgentes, dont certaines sont très douloureuses, ne seront pas mises aux oubliettes. Cela ne ferait qu'aggraver la situation de l'Iraq, et donc, tôt ou tard, alimenter des troubles sociaux. En d'autres termes, j'espère vraiment que les dirigeants politiques résisteront à la tentation d'utiliser le calendrier électoral comme prétexte pour ne pas tenir leurs promesses.

Dans l'intervalle, le Gouvernement iraquien a jugé nécessaire de recourir à l'emprunt afin de s'acquitter de ses obligations pour le reste de l'année 2020, notamment pour le paiement des salaires des fonctionnaires. La loi initiale sur les emprunts, telle que proposée par le Ministre des finances, avait un objectif clair, qui était de créer une marge de manœuvre budgétaire pour mettre en œuvre des réformes – des réformes nécessaires pour diversifier l'économie iraquienne et réduire sa dépendance au pétrole ; des réformes nécessaires pour améliorer les perspectives économiques tout en faisant progresser le développement durable ; et des réformes nécessaires pour répondre aux aspirations des nombreux Iraquiens qui sont descendus dans la rue. Toutefois, la loi, telle qu'elle a été modifiée et adoptée par le Parlement, réduit considérablement la marge de manœuvre du Gouvernement. Il faut donc se demander si la fin justifie les moyens.

De plus, nous devons garder constamment à l'esprit l'importance capitale de la lutte contre la corruption, tout en préservant les droits fondamentaux dans le cadre de ce processus. En d'autres termes, tout effort visant à réformer l'économie iraquienne doit s'accompagner d'une amélioration de la gouvernance et de la transparence. La prévalence de la *muhassassa*, du népotisme et du clientélisme continue également d'entraver les progrès en Iraq. Il est urgent de s'attaquer à ce problème également. Sinon, les ressources publiques – en fait, les espoirs et les aspirations du peuple iraquien – continueront d'être pillées.

En outre, la lutte contre ce fléau qu'est la corruption et les efforts en faveur de formes de développement et de croissance économiques plus durables et plus inclusives et d'un emploi digne ne sont pas seulement des nécessités économiques. Comme je l'ai déjà dit, ce sont en fin de compte les meilleurs outils dont nous disposons dans nos efforts en faveur de la paix et de la sécurité, car ils apportent des solutions durables aux troubles et aux conflits, en renforçant la résilience nationale pour sortir d'une démarche de gestion permanente de crises. En fin de compte, la résilience nationale est la meilleure défense contre toute forme d'ingérence extérieure.

Les Iraquiens ont récemment célébré le premier anniversaire des manifestations qui ont débuté en octobre 2019. Ces manifestations ont été une puissante expression de solidarité et de patriotisme de la part des Iraquiens qui réclament justice et souhaitent édifier une patrie plus stable et plus prospère, ainsi qu'une occasion de rendre hommage aux personnes courageuses qui ont perdu la vie. J'espère sincèrement que leur détermination commune à édifier un avenir meilleur continuera d'inspirer et de guider les dirigeants iraquiens.

Comme je l'ai déjà fait à de nombreuses reprises, je voudrais également souligner que la liberté d'expression et de réunion pacifique doit être défendue à chaque instant dans tout le pays. Les niveaux de violence actuels, qui ont été considérablement réduits, sont certes encourageants, mais la réalité en Iraq reste dure, étant donné qu'elle est toujours marquée par des disparitions forcées et des assassinats. Dans ce contexte, je voudrais réitérer l'impérieuse nécessité de rendre justice et de garantir le respect du principe de responsabilité. Une commission d'établissement des faits a commencé ses travaux, mais cela n'a pas encore permis de mettre rapidement fin au sentiment d'impunité.

En ce qui concerne les élections prévues en juin 2021, je voudrais rappeler les sages paroles du grand ayatollah El-Sistani. Lorsque je l'ai rencontré à la mi-septembre, Son Éminence a clairement indiqué que les élections anticipées, si elles sont correctement menées, pourraient constituer une issue pacifique aux souffrances actuelles qui affligent le pays. Son Éminence a souligné l'importance de voter librement, sans aucune pression, et a insisté sur l'importance de l'intégrité, de la transparence et de l'observation.

J'ai le plaisir d'annoncer que le Parlement a récemment élaboré la version définitive de la loi électorale qui était nécessaire et que, conformément au mandat de la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI), nous intensifions actuellement notre assistance technique.

Les capacités institutionnelles électorales de l'Iraq peuvent et doivent être renforcées. C'est pourquoi nous demandons aux autorités compétentes de passer à la vitesse supérieure et de penser en termes de solutions plutôt que d'obstacles, et nous espérons qu'elles le feront. À la fin de la semaine dernière, le Gouvernement iraquien a envoyé une lettre au Conseil de sécurité pour demander

« davantage d'appui, d'assistance technique et d'observation électorale dans le cadre du concours que la MANUI apporte à l'Iraq ».

Lors d'une conférence de presse, le Ministre des affaires étrangères a donné des détails concernant cette demande et a souligné la nécessité de rétablir la confiance du public et de promouvoir la participation.

Je tiens à souligner une fois de plus qu'en toutes circonstances, les élections seront contrôlées et dirigées par les Iraquiens. En effet, la responsabilité d'organiser des élections crédibles incombe non seulement aux autorités iraqiennes, mais aussi à tous les acteurs électoraux et politiques et à l'ensemble des citoyens iraqiens, qui sont appelés à jouer un plus grand rôle dans la sphère publique. Animés par le désir patriotique d'améliorer la situation de leur pays, les Iraquiens, en particulier les femmes et les jeunes, peuvent saisir cette occasion pour faire entendre leur voix, en tant qu'électeurs ou candidats.

Je voudrais également profiter de mon exposé d'aujourd'hui pour réaffirmer dans les termes les plus clairs que les préparatifs électoraux doivent rester libres de toute ingérence politique, et ce à tous les stades.

En ce qui concerne les groupes armés et les auteurs de troubles intérieurs et extérieurs, si nous nous félicitons de la diminution des attaques contre les missions diplomatiques au cours des dernières semaines, les attaques à la roquette déplorables du 17 novembre nous rappellent une fois encore qu'il reste beaucoup à faire, notamment à travailler d'arrache-pied à l'ouverture d'un vaste dialogue constructif.

Pour diverses raisons, les prochains mois marqueront une période délicate et cruciale. Il faut bien comprendre que toute forme de désinformation – toutes sortes de complots ou un manque apparent de transparence ou d'engagement – peut conduire à des erreurs de calcul regrettables et contreproductives.

Dans l'intervalle, les dirigeants iraqiens continuent d'affirmer leur indépendance et leur souveraineté, cherchant à maintenir ouverts toutes les voies de communication, tout en élaborant une politique étrangère qui sert les intérêts nationaux. Le rôle central joué par l'Iraq dans le renforcement de la stabilité régionale est indéniable. Il convient également de rappeler que l'Iraq doit être protégé des rivalités entre puissances étrangères et que les Iraquiens doivent avoir la possibilité de se concentrer sur leur force nationale.

S'agissant des relations entre Bagdad et Erbil, nous conviendrons toutes et tous qu'une relation positive et constructive entre l'Iraq fédéral et la Région du Kurdistan est essentielle à la stabilité de l'ensemble du pays. Cependant, le récent vote du Parlement sur la loi sur les emprunts nous montre une fois encore à quel point cette relation est fragile.

Rappelons-nous qu'il faut être deux pour danser le tango. Nous attendons des deux parties qu'elles remplissent leur part du marché. Nous attendons des deux parties qu'elles fassent preuve de transparence, que ce soit sur la gestion des recettes ou sur de nombreuses autres questions litigieuses. Il importe néanmoins de préciser qu'un fonctionnaire de la région kurde n'est pas seulement un fonctionnaire de la région kurde, mais aussi un citoyen iraqien. La rémunération des fonctionnaires doit être préservée des conflits politiques. Ils ne peuvent et ne doivent pas être des victimes collectives. Il est urgent de parvenir à une solution, et la volonté politique de trouver une issue s'avérera là encore cruciale.

Comme je l'ai souligné dans mon dernier exposé, les négociations constructives entre Bagdad et Erbil sont entravées par des orientations constitutionnelles peu claires, et malheureusement cette ambiguïté se répercute quotidiennement sur les nombreuses questions en suspens. Au cours des 15 dernières années, de nombreuses occasions d'arriver à un ensemble de principes, de règles et de lignes directrices clairement définies ont été gaspillées, mais il est maintenant urgent de trouver un accord sur la manière d'améliorer le système fédéral.

Il est vrai que, compte tenu de la multitude de problèmes urgents à résoudre, les dirigeants et les responsables politiques irakiens peuvent être tentés de passer sous silence cette question, ce qui serait la solution de facilité. Cependant, l'amère vérité est que la relation ne s'améliorera pas tant qu'aucune solution durable ne sera trouvée. C'est l'inverse qui se produira.

Le désir du Gouvernement irakien de résoudre rapidement le problème des déplacements internes est à la fois compréhensible et justifié. Toutefois, en l'absence de solutions durables suffisantes, de graves préoccupations concernant la planification et la mise en œuvre de la fermeture des camps et de la consolidation ont vu le jour ces dernières semaines. Si nous comprenons parfaitement que les autorités irakiennes travaillent dans des délais extrêmement serrés, il doit être clair que la fermeture des camps ne doit pas déclencher une nouvelle crise – par exemple, sous la forme de déplacements secondaires, qui se produisent déjà.

En coordination avec les autorités irakiennes, nous poursuivons nos travaux sur un plan commun de solutions durables, tout en étendant les services vitaux aux personnes déplacées à l'intérieur du pays, qui ne peuvent trouver un logement sûr et abordable.

En ce qui concerne Sinjar, un accord durement obtenu a été signé début octobre entre Bagdad et Erbil. Il s'agit d'un accord important, car il pourrait ouvrir un nouveau chapitre pour Sinjar et tous ses habitants. Dans ce chapitre, les intérêts de la population de Sinjar passeront en premier, la reconstruction sera accélérée, la prestation des services publics sera améliorée et les habitants déplacés de Sinjar pourront rentrer chez eux.

Certes, la signature de cet accord n'est qu'une toute première étape. Comme je l'ai précisé à toutes les parties prenantes et aux représentants de Sinjar lors d'une réunion conjointe à Mossoul la semaine dernière, une mise en œuvre rapide, décisive et bien coordonnée s'avérera désormais essentielle. La stabilité des dispositifs de sécurité est la priorité absolue, suivie par une administration unifiée.

Je voudrais maintenant aborder la question des nationaux koweïtiens et d'États tiers portés disparus et des biens koweïtiens disparus, y compris les archives nationales. Malgré les conditions difficiles imposées par la pandémie, il me plaît d'annoncer que, sous l'égide du Comité international de la Croix-Rouge et avec l'appui de la MANUI, le 16 septembre, le Gouvernement irakien a remis au Koweït les restes de 20 personnes exhumés d'un charnier dans le sud de l'Iraq en janvier dernier. Cette étape témoigne de la détermination sans faille de l'Iraq à clore le dossier humanitaire.

D'autres avancées majeures se sont produites il y a deux jours. Les autorités koweïtiennes ont confirmé publiquement l'identification des restes humains de sept personnes comme étant des nationaux koweïtiens portés disparus, espérant ainsi aider leurs familles à tourner la page.

Enfin, je voudrais appeler la communauté internationale à rester solidaire du peuple irakien. Il est bien entendu que toutes les nations sont confrontées à de nombreux problèmes du fait de la pandémie mondiale actuelle, et il peut être facile de perdre de vue les espoirs et les aspirations des Irakiens à ce moment critique de leur histoire moderne. Toutefois, si la pandémie nous a appris une chose, c'est bien que les problèmes locaux ne le restent presque jamais et que les troubles intérieurs deviennent rapidement des troubles extérieures. En d'autres termes, le soutien continu du Conseil est vital et fort apprécié.

Annexe II**Déclaration de M^{me} Karen Van Vlierberge, Représentante permanente adjointe de la Belgique auprès de l'Organisation des Nations Unies**

[Original : français]

Tout d'abord, je souhaiterais remercier M^{me} Jeanine Hennis-Plasschaert de son exposé en tant que Représentante spéciale du Secrétaire général pour l'Iraq et Cheffe de la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI).

Le nouveau Gouvernement iraquien a fait de la tenue d'élections anticipées l'une de ses priorités principales. Nous saluons tous les efforts déployés par les acteurs politiques pour que les élections du 6 juin prochain soient crédibles, justes, libres et inclusives. Nous prenons note des progrès réalisés ces derniers mois, et plus particulièrement de la signature récente du cadre électoral par le Président Salih.

Nous nous félicitons de l'engagement de la MANUI de fournir une assistance électorale au Gouvernement iraquien et, conformément à son mandat, d'approfondir son assistance électorale avec la Haute Commission électorale indépendante. L'organisation d'élections équitables, libres et inclusives peut ouvrir la voie vers un Iraq plus stable et plus démocratique. À cet égard, la Belgique souhaite souligner une fois de plus l'importance d'une participation pleine, active et significative des femmes dans ce contexte.

Au moment où la Belgique a rejoint le Conseil de sécurité il y a deux ans, l'Iraq se trouvait déjà à la croisée de chemins. Les défis politiques, économiques et de sécurité restent énormes. Il faut urgemment réaliser des progrès tangibles à ces différents niveaux. Un leadership politique continu et fort s'impose. La Belgique, en tant qu'État membre de l'Union européenne, reste engagée à apporter son aide et à surmonter ces multiples défis.

Premièrement, l'économie iraquienne reste très dépendante de l'exportation de pétrole. La pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) a encore exacerbé une situation économique déjà désastreuse. Nous soutenons le Gouvernement iraquien dans ses efforts pour diversifier et appuyer le développement économique, développer l'engagement du secteur privé, mettre en œuvre des réformes administratives et lutter contre la corruption. Nous nous félicitons de l'adoption récente du « white paper » par le Conseil des ministres.

Deuxièmement, les droits de l'homme et les libertés fondamentales doivent être respectés à tout moment. Les progrès du Gouvernement relatifs à l'indemnisation des victimes de violences commises lors des manifestations depuis octobre 2019 sont positifs. Toutefois, nous demandons au Gouvernement de continuer à soutenir les personnes les plus vulnérables, notamment les personnes déplacées à l'intérieur du pays. Toute fermeture de camps doit être précédée d'un préavis suffisant et effectuée avec un préavis suffisant et en pleine consultation avec les représentants des personnes déplacées et les organismes humanitaires.

Le retour des personnes déplacées devrait se faire de manière sûre, volontaire, digne et durable. Nous appelons le Gouvernement iraquien à travailler en étroite collaboration avec les partenaires internationaux, y compris les institutions onusiennes. La distribution d'aide humanitaire devrait toujours se faire dans le plein respect des principes humanitaires.

Troisièmement, mon pays encourage les parties à mettre en œuvre l'accord sur la situation à Sinjar, qui a été facilité par la MANUI. Bien que de nombreuses questions demeurent, ceci sera un test important pour renforcer la confiance mutuelle.

Nous appelons les parties à capitaliser sur cet élan pour résoudre d'autres problèmes en suspens, y compris les discussions en cours concernant les revenus pétroliers. Le peuple iraquien mérite un consensus politique pour résoudre l'impact économique de la COVID-19.

Quatrièmement, nous notons avec inquiétude que, malgré la défaite militaire de Daech en Iraq, le groupe continue à opérer en tant que réseau clandestin et à mener des attaques. Nous renouvelons notre engagement dans la lutte contre le terrorisme au sein de la Coalition internationale contre Daech, en collaboration avec le Gouvernement iraquien.

Nous sommes préoccupés par la poursuite des violences, y compris les tirs de roquettes sur la Zone verte la semaine dernière, revendiqués par la milice Ashab al-Kahf. Nous encourageons le Gouvernement iraquien à poursuivre la réforme du secteur de la sécurité. Les acteurs armés non étatiques ne devraient pas pouvoir opérer en dehors du contrôle de l'État.

En outre, alors que l'Iraq s'ouvre aux pays voisins en vue de renforcer les relations bilatérales et régionales, les principes fondamentaux de respect de la souveraineté, de l'égalité et de l'intégrité territoriale doivent être respectés.

Enfin, les enfants irakiens méritent d'avoir une perspective. Ils méritent de vivre en sécurité et en prospérité. Mon pays souhaite, une fois de plus, souligner son soutien au Gouvernement iraquien dans ses nombreux défis en suspens.

Annexe III**Déclaration de M. Geng Shuang, Représentant permanent adjoint de la Chine auprès de l'Organisation des Nations Unies**

[Original : chinois et anglais]

La Chine remercie la Représentante spéciale Hennis-Plasschaert de son exposé et souhaite au Représentant permanent de l'Iraq la bienvenue à la réunion d'aujourd'hui.

Depuis que le nouveau Gouvernement iraquien a pris ses fonctions, il a obtenu des résultats positifs en favorisant la transition politique, en préparant des élections anticipées, en relevant les défis socioéconomiques et en nouant des relations étrangères pacifiques et amicales. Dans le même temps, il convient de noter que les troubles persistants dans la région, la fureur déchaînée par les éléments terroristes résiduels et la propagation de la maladie à coronavirus (COVID-19) se sont conjugués pour mettre sérieusement à mal la stabilité et le développement de l'Iraq. En ce qui concerne les rapports pertinents du Secrétaire général et l'exposé de la Représentante spéciale, je tiens à déclarer ce qui suit.

Premièrement, pour ce qui est d'aider l'Iraq à faire avancer de manière autonome ses processus politiques internes, le pays s'est fixé pour objectif de tenir des élections anticipées en 2021, ce qui constitue une priorité politique importante. Nous sommes satisfaits des progrès constants concernant les préparatifs des élections et l'entrée en vigueur de la nouvelle loi électorale. Nous espérons que les élections se dérouleront sans incident, concrétisant ainsi l'aspiration du peuple iraquien. La communauté internationale doit créer un environnement favorable à cette fin, tenir pleinement compte des vues de l'Iraq et l'aider à gérer ses affaires intérieures en toute indépendance.

La Chine se félicite de l'accord intérimaire conclu entre le Gouvernement fédéral et le Gouvernement de la Région du Kurdistan sur le partage des ressources et des recettes ainsi que de l'accord sur la situation à Sinjar. Nous espérons que les deux parties resserreront leur dialogue et leur coopération et donneront un nouvel élan à la consolidation de l'unité nationale et à l'accélération du développement intégré.

Deuxièmement, en ce qui concerne la préservation de la paix et de la stabilité acquises de haute lutte, selon le dernier rapport en date du Secrétaire général (S/2020/1099), les éléments terroristes résiduels ont lancé de nombreuses attaques en Iraq, causant des victimes civiles. La communauté internationale doit continuer d'aider la partie iraquienne à mener des opérations antiterroristes, à lutter contre le terrorisme, à régler la question des combattants terroristes étrangers, à traduire les terroristes en justice conformément à la législation nationale et à prévenir le retour et la propagation des forces et activités terroristes.

La paix et le développement ne peuvent être garantis en Iraq en l'absence d'un voisinage stable. La Chine salue les efforts déployés par l'Iraq pour nouer des relations amicales et mutuellement bénéfiques avec les pays de la région. Nous espérons que toutes les parties concernées répondront à l'appel du Secrétaire général et régleront leurs différends par des moyens pacifiques tels que le dialogue et la négociation, afin de renforcer en permanence la confiance mutuelle et d'éviter l'escalade des tensions. Toute action militaire sur le territoire iraquien doit être soumise au consentement du Gouvernement iraquien, et la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Iraq doivent être pleinement respectées.

Nous avons pris note du rapport du Secrétaire général sur l'application du paragraphe 4 de la résolution 2107 (2013) du Conseil de sécurité (S/2020/1089). Nous nous félicitons des progrès réalisés tant en ce qui concerne la recherche des nationaux

du Koweït portés disparus qu'en ce qui concerne les indemnisations par les Iraquiens. Nous encourageons l'Iraq et le Koweït à approfondir encore leur coopération en ce qui concerne les nationaux du Koweït et d'États tiers portés disparus et les archives nationales koweïtiennes disparus.

Troisièmement, en ce qui concerne l'adoption d'une approche axée sur l'être humain pour promouvoir un développement socioéconomique durable, les tâches importantes qui attendent l'Iraq consistent à faire face à la pandémie de COVID-19, à accélérer la reconstruction nationale et à améliorer la situation économique et humanitaire. Le nouveau Gouvernement iraquien a répondu positivement aux revendications du peuple en faisant de la réforme économique une priorité, en améliorant les moyens de subsistance de la population, en affrontant la pandémie et en luttant contre la corruption, ce dont nous nous félicitons.

La communauté internationale doit encourager l'Iraq à explorer une voie de développement adaptée à sa situation nationale et l'aider à lutter contre la pandémie, à reconstruire les infrastructures essentielles, à garantir la diversification économique, à renforcer ses capacités, à protéger les groupes vulnérables, tels que les femmes et les enfants, et à promouvoir la paix par le développement.

Comme toujours, la Chine appuie fermement l'Iraq dans la préservation de sa souveraineté nationale, de sa sécurité et de sa stabilité, et contribue au développement socioéconomique du pays grâce à une coopération concrète, illustrée par l'initiative « Une Ceinture et une Route ». Face à la pandémie de COVID-19, nous n'avons pas perdu de temps pour envoyer des experts médicaux et donner des fournitures médicales à l'Iraq afin de combattre l'épidémie. La Chine continuera de collaborer avec la communauté internationale pour contribuer à l'instauration d'une paix, d'une prospérité et d'un développement durables en Iraq.

Annexe IV**Déclaration de la Mission permanente de la République dominicaine
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

[Original : espagnol]

Nous remercions la Représentante spéciale Hennis-Plasschaert de son exposé et de l'action louable qu'elle mène avec son équipe à la tête des opérations de la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI).

Premièrement, nous nous félicitons des mesures prises par le Premier Ministre Al-Khadimi pour promouvoir le processus politique et organiser des élections en juin 2021, ainsi que de sa détermination à garantir qu'elles soient libres, équitables et crédibles. À cette fin, l'assistance électorale de la MANUI est essentielle.

Nous espérons que la Chambre des représentants parviendra bientôt à un consensus sur le parachèvement de la loi électorale et que le budget correspondant sera adopté pour faciliter le travail de la Haute Commission électorale indépendante et mettre en place la logistique nécessaire à l'organisation d'élections anticipées.

Nous saluons l'intention du Gouvernement d'adopter un plan national de développement en vue d'accroître le nombre de femmes occupant des postes à responsabilité de haut niveau. Nous nous félicitons également de l'intention du Gouvernement d'adopter une loi contre la violence domestique, compte tenu de l'augmentation considérable du nombre de cas y relatifs, dans le contexte de la maladie à coronavirus (COVID-19).

Nous saluons l'initiative de plaidoyer lancée par les organismes des Nations Unies auprès des ministères iraqiens pour garantir aux enfants d'âge scolaire l'accès à l'éducation, sans restrictions, étant donné le pourcentage élevé d'enfants qui ont éprouvé des difficultés à s'inscrire à l'école ou à passer dans la classe supérieure du fait de l'absence de documents requis.

Pour ce qui est de la sécurité, nous sommes vivement préoccupés par l'escalade des tensions régionales, qui ont un impact direct sur l'Iraq. Nous appelons de nouveau les parties à faire preuve de retenue et à régler leurs différends par la voie du dialogue. Dans le même temps, tous les États doivent respecter la souveraineté, l'intégrité territoriale et l'espace aérien de l'Iraq et s'abstenir de faire du territoire iraquien un théâtre d'affrontements.

S'agissant des droits de l'homme, nous condamnons fermement les assassinats ciblés de défenseurs des droits de l'homme perpétrés au cours du mois d'août, la violence contre les militants et les manifestants et les arrestations arbitraires de journalistes. Nous continuons donc à appeler les autorités à respecter la liberté d'expression et le droit de manifester pacifiquement.

Malgré les premières mesures prises par le Gouvernement, que nous soutenons, la population doit redoubler d'efforts pour garantir l'application du principe de responsabilité. L'impunité compromet considérablement les efforts déployés pour instaurer la paix et rétablir la confiance de la population dans les autorités. Par conséquent, la demande tendant à mener une enquête approfondie sur les cas de violence pour que les auteurs soient traduits en justice ne peut pas rester lettre morte.

Nous déplorons également la multiplication des attentats terroristes perpétrés par l'État islamique dans différentes régions du pays, ainsi que les diverses attaques contre des missions diplomatiques. Il ne faut pas laisser les efforts de lutte contre le terrorisme s'essouffler, et par conséquent, nous continuons à encourager la communauté internationale à renforcer la coopération à cet égard.

En ce qui concerne la question des Koweïtiens portés disparus et des biens koweïtiens disparus, nous nous félicitons des progrès réalisés récemment par les membres du mécanisme tripartite, qui ont conduit à la remise officielle par les autorités irakiennes des dépouilles qui sont probablement celles de nationaux koweïtiens. Nous saluons l'engagement du Gouvernement iraquien et nous encourageons les parties à continuer de renforcer leur collaboration et leur coopération jusqu'à ce que cette question, d'une grande importance pour le peuple koweïtien et les familles des disparus, soit résolue.

Enfin, nous saluons la détermination du Premier Ministre Al-Kadhimi à relever les défis socioéconomiques et politiques de l'Iraq, et les mesures prises pour lutter contre la corruption, le terrorisme et la crise sanitaire. Nous espérons qu'avec l'aide de la MANUI, le renforcement des relations aux niveaux régional et international et surtout, la réconciliation nationale entre les acteurs politiques, l'Iraq ouvrira la voie au développement, à la paix et à la sécurité auxquels son peuple aspire.

Annexe V**Déclaration de M. Sven Jürgenson, Représentant permanent de l'Estonie auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Je tiens à remercier la Représentante spéciale, Jeanine Hennis-Plasschaert, de son exposé.

L'Estonie soutient le Gouvernement iraquien dans ses efforts pour relever les défis politiques, économiques et de sécurité auxquels le pays est confronté. Nous soulignons également la nécessité de respecter la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Iraq et nous appelons tous les acteurs à s'abstenir de toute action militaire susceptible de menacer la stabilité du pays.

Nous nous sommes félicités de l'annonce de la tenue d'élections législatives anticipées en juin 2021. La ratification, tout récemment, de la nouvelle loi électorale représente une avancée majeure dans les préparatifs et est une condition préalable à la tenue d'élections libres et régulières. Le soutien et l'assistance technique continus de la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq sont d'une importance capitale.

Nous prenons acte des nombreuses mesures que le Gouvernement iraquien a déjà prises aux fins de la mise en œuvre des réformes structurelles. Nous appelons également le Gouvernement à mettre en œuvre de toute urgence les réformes économiques qui s'imposent, notamment celles proposées dans son livre blanc.

La création d'un comité permanent chargé d'enquêter sur la corruption est une étape essentielle pour lutter contre la corruption et faire respecter l'état de droit. Par ailleurs, d'autres mesures visant à placer toutes les forces armées sous le contrôle de l'État sont nécessaires pour renforcer la stabilité en Iraq.

Nous saluons l'annonce par le Gouvernement iraquien de son intention d'adopter un plan national de développement pour les femmes, car elle témoigne de sa volonté de favoriser l'autonomisation des femmes et leur participation à la vie politique, sociale et économique.

Nous saluons les efforts déployés par le Gouvernement pour combattre la maladie à coronavirus (COVID-19), et nous, membres de la communauté internationale, devons apporter notre soutien là où il est le plus nécessaire. Cependant, il convient d'accorder une plus grande attention aux incidences de la crise sur les populations vulnérables, notamment les femmes et les enfants, qui continuent d'être les plus touchés.

Nous constatons avec satisfaction que le nombre d'attaques contre les manifestants a diminué. Il est toutefois inquiétant que les assassinats ciblés de manifestants se poursuivent, tout comme les violations de la liberté d'expression, les disparitions forcées, et les arrestations et détentions arbitraires de journalistes et de militants de la société civile. Nous exhortons le Gouvernement iraquien à garantir la protection des droits de l'homme, notamment la liberté d'expression et de réunion, et à prendre des mesures concrètes pour amener les auteurs de violations à répondre de leurs actes.

Il est de la plus haute importance de continuer à soutenir l'Iraq dans sa lutte contre le terrorisme. Toutefois, nous voudrions exhorter le Gouvernement iraquien à mettre fin à l'exécution des prisonniers en vertu de la loi antiterroriste.

Enfin, nous saluons les efforts déployés par le Gouvernement iraquien pour prévenir les tirs de missiles contre les missions et le personnel diplomatiques. Cependant, nous demeurons préoccupés par les attaques que les milices chiites continuent de commettre.

Annexe VI

Déclaration de M^{me} Nathalie Broadhurst Estival, Représentante permanente adjointe de la France auprès de l'Organisation des Nations Unies

[Original : français et anglais]

Je remercie la Représentante spéciale du Secrétaire général pour sa présentation. Elle sait qu'elle a tout le soutien de la France. Je tiens à saluer le travail absolument remarquable de la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI) sous son impulsion, ainsi que de tout le système des Nations Unies en Iraq. Je souhaiterais aujourd'hui aborder trois points.

Tout d'abord, je veux exprimer le soutien de la France au Gouvernement iraquien de M. Al-Kadhimi, comme l'a fait le Président de la République lors de sa visite en Iraq au mois de septembre et comme il l'a refait lors de la visite à Paris du Premier Ministre iraquien au mois d'octobre. Avec le Gouvernement iraquien, nous poursuivrons nos efforts pour mobiliser les partenaires régionaux et internationaux du pays en faveur d'une initiative de soutien à sa stabilité et à sa sécurité.

Les autorités iraqiennes conduisent des réformes très ambitieuses dans un contexte rendu encore plus difficile par la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19). Comme l'a dit la Représentante spéciale, ces réformes sont absolument indispensables pour répondre aux aspirations légitimes des Iraquiens en modernisant l'économie, en réformant l'administration, en renforçant la protection des droits de l'homme et en luttant de façon résolue contre la corruption.

Nous avons salué l'annonce d'élections anticipées au mois de juin 2021. Le soutien de la MANUI aux autorités iraqiennes et à la Haute Commission électorale indépendante pour l'organisation de ces élections est extrêmement précieux, tout cela pour permettre un scrutin bien sûr libre et transparent. Une participation large de toutes les composantes de la société, notamment la jeunesse et les femmes, sera bien entendu cruciale pour construire l'avenir démocratique du pays. La France contribue au financement des activités de la MANUI dans ce domaine à hauteur d'1 million d'euros et elle encourage l'ensemble de la communauté internationale à œuvrer pour garantir le bon déroulement de ces élections et pour faire en sorte que la confiance dans le processus électoral soit totale.

Nous saluons également les avancées du dialogue entre Bagdad et Erbil. L'accord concernant Sinjar est à cet égard très prometteur. Les projets que nous soutenons dans la région dans le domaine de la santé permettront également d'accompagner ce mouvement au service des populations.

Malgré les annonces prometteuses et les progrès accomplis sur le terrain, nous restons toutefois préoccupés face aux attaques qui ciblent les manifestants, la société civile, les défenseurs des droits de l'homme ainsi que les journalistes. Il est impératif que leurs auteurs soient poursuivis, car on ne construit pas la confiance sans justice.

Mon deuxième point porte sur les défis sécuritaires auquel l'Iraq fait face. Le terrorisme est le premier d'entre eux. C'est notre défi commun. Le combat contre Daech n'est pas terminé. La contribution militaire de la coalition internationale en soutien aux autorités iraqiennes demeure indispensable même si ses modalités d'action peuvent être adaptées, adaptées aux évolutions de la menace en premier lieu, bien entendu. Le travail de l'Équipe d'enquêteurs des Nations Unies chargée de concourir à amener Daech/État islamique d'Iraq et du Levant à répondre de ses crimes est absolument essentiel pour lutter contre l'impunité.

Il est également indispensable que l'État iraquien détienne le monopole de l'exercice de la force dans le pays. L'action de certains groupes armés est très préoccupante, notamment les attaques inacceptables contre les emprises diplomatiques. Et nous saluons les efforts qui ont été entrepris par le Gouvernement iraquien pour les faire cesser.

Dans un tel contexte, il est d'autant plus indispensable de veiller à ce que l'Iraq reste à l'abri des tensions régionales et qu'il voie sa souveraineté et son intégrité territoriales respectées. Nous saluons à cet égard l'engagement résolu du Gouvernement iraquien pour une diplomatie d'équilibre et de bon voisinage. Les avancées récentes en matière de restitution de dépouilles de ressortissants koweïtiens et d'États tiers en témoignent. Il est important qu'elles se poursuivent.

Enfin, et c'est mon troisième point, je souhaite dire un mot sur la situation humanitaire. Tout doit être fait pour garantir un accès humanitaire sûr et sans entrave à l'ensemble des personnes ayant besoin d'aide en Iraq. Et je pense en particulier aux centaines de milliers de déplacés internes, qui doivent pouvoir continuer à bénéficier d'aide à leur départ des camps. Les récentes annonces de fermeture de camps doivent être mises en œuvre de façon coordonnée, et assorties d'un plan concret d'accompagnement au retour des personnes. Cela est d'autant plus crucial que la pandémie de COVID-19 continue de se propager dans le pays à un rythme extrêmement préoccupant.

Il est par ailleurs essentiel d'intensifier les campagnes de vaccination, alors que la pandémie a entraîné une diminution des taux de vaccination de 20 à 30 % dans le pays. Nous avons une responsabilité collective à cet égard pour éviter des épidémies évitables de polio ou de rougeole.

Les défis sont donc très nombreux, comme l'a dit la Représentante spéciale. Mais la France est déterminée à accompagner l'Iraq dans ce moment important de son histoire.

Annexe VII

Déclaration de M. Günter Sautter, Représentant permanent adjoint de l'Allemagne auprès de l'Organisation des Nations Unies

L'Allemagne réaffirme son appui au Gouvernement du Premier Ministre Mustafa Al-Kadhimi. Le Premier Ministre Al-Kadhimi et son gouvernement ont de bonnes intentions et cherchent à répondre aux revendications légitimes du peuple iraquien. Nous sommes conscients des mesures qui ont été prises jusqu'à présent et appelons le Gouvernement iraquien à poursuivre sur la voie des réformes substantielles. De concert avec l'Union européenne, l'Allemagne est prête, en tant que Coprésidente du Groupe de contact économique iraquien au cours des six prochains mois, à appuyer le processus de réforme économique mené par l'Iraq.

Nous avons pris note de la demande du Gouvernement iraquien de renforcer le rôle de la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI) en ce qui concerne les prochaines élections anticipées. Nous nous félicitons de l'appui, des conseils et de l'assistance technique que la MANUI fournit à l'Iraq en vue de la préparation des élections. Au total, l'Allemagne contribuera à hauteur de 6 millions d'euros aux opérations de la MANUI, notamment pour renforcer les capacités de la Haute Commission électorale indépendante. En outre, nous pensons qu'il serait bon que la MANUI ou l'ONU se mobilise pour observer les élections. Il est essentiel que celles-ci soient libres, régulières, ouvertes à tous et transparentes afin de garantir leur intégrité, leur crédibilité et leur légitimité.

Nous restons profondément préoccupés par les informations faisant état d'arrestations, de disparitions forcées et d'actes de violence et d'intimidation à l'encontre de manifestants, de militants de la société civile, de défenseurs des droits de l'homme et de journalistes. Nous demandons instamment au Gouvernement iraquien d'assurer la protection de tous les manifestants pacifiques, les militants de la société civile et les défenseurs des droits de l'homme et de leurs droits fondamentaux, et nous réitérons l'importance de prendre des mesures concrètes pour que les auteurs de violences, de crimes et de violations des droits de l'homme répondent de leurs actes.

Nous nous inquiétons du regroupement et de la fermeture quasiment sans préavis des camps de déplacés, ce qui a empêché la tenue des négociations nécessaires avec les principales parties prenantes et risque d'entraîner des déplacements secondaires. Nous sommes déterminés à collaborer avec le Gouvernement iraquien pour garantir des solutions durables pour les déplacés. Nous sommes prêts à coopérer avec le Gouvernement iraquien et avec l'ONU pour faciliter les retours et garantir une circulation durable et librement consentie de tous les déplacés, dans la sécurité, dans la dignité et en connaissance de cause.

Nous relayons l'appel du Secrétaire général concernant Bagdad et Erbil, à savoir qu'il faut redoubler d'efforts mutuels pour intensifier le dialogue et parvenir à conclure un accord pérenne et viable sur toutes les questions en suspens, notamment les ressources naturelles, le partage des recettes et les dispositions en matière de sécurité.

Nous demeurons préoccupés par les conséquences des tensions régionales pour l'Iraq et appelons tous les acteurs régionaux et internationaux à continuer de faire preuve de retenue et d'œuvrer en faveur de la désescalade. Tous les différends doivent être réglés par des moyens diplomatiques. La souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Iraq doivent être respectées par tous ses voisins, ainsi que par ses partenaires régionaux et internationaux. L'Iraq ne doit pas être entraîné dans une confrontation régionale ni devenir une arène pour une telle confrontation.

Dans le même temps, il est indispensable que les attaques qui visent de manière constante les missions diplomatiques et leur personnel cessent immédiatement et que l'État renforce son contrôle sur toutes les armes présentes dans le pays.

Tant que la lutte contre le terrorisme, à savoir l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIIL) autoproclamé, ne sera pas terminée, la coopération entre le Gouvernement iraquien et ses partenaires internationaux doit se poursuivre. Dans le cas contraire, tant l'Iraq que la communauté internationale seront confrontés à un risque accru de résurgence de l'EIIL autoproclamé.

Dans ce contexte, nous sommes alarmés par les informations faisant état de nouvelles exécutions massives de personnes condamnées pour des crimes liés au terrorisme. Bien que nous condamnions dans les termes les plus forts les actes criminels pour lesquels ces personnes ont été condamnées et exprimions nos sincères condoléances à toutes les victimes et à leurs familles, nous nous opposons au recours à la peine capitale en toutes circonstances. Nous appelons les autorités iraquiennes à s'abstenir de toute exécution à l'avenir, à déclarer un moratoire de fait sur le recours à la peine capitale et à s'employer à mener une politique cohérente en vue de l'abolition de la peine de mort.

Enfin, nous nous félicitons de la coopération en cours entre l'Iraq et le Koweït concernant la recherche des nationaux du Koweït et d'États tiers portés disparus, qui a permis la réalisation des progrès les plus récents. Nous encourageons le Gouvernement iraquien à poursuivre les efforts qu'il déploie pour régler toutes les questions en suspens.

Annexe VIII

Déclaration de M. Muhsin Syihab, Représentant permanent adjoint de l'Indonésie auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je tiens tout d'abord à remercier la Représentante spéciale du Secrétaire général, Jeanine Hennis-Plasschaert, des mises à jour qu'elle vient de nous donner.

Ma délégation est consciente que le chemin de la stabilité et de la prospérité en Iraq est semé d'embûches, mais grâce à la détermination de toutes les parties prenantes et à l'appui de la communauté internationale, notamment l'ONU, l'Iraq est sur la bonne voie. Je voudrais à présent insister sur les points suivants.

Premièrement, des élections libres, régulières et crédibles, ainsi que des mesures de réforme, ne sont pas négociables. L'Indonésie se félicite des préparatifs sérieux en vue de la tenue d'élections crédibles et de l'affirmation de cette perspective par le Premier Ministre Al-Kadhimi. Cela doit être un effort collectif de toutes les parties prenantes, notamment le Gouvernement, la Haute Commission électorale indépendante, le pouvoir judiciaire, les parlementaires et la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI) à travers son assistance technique.

Nous soulignons en outre la poursuite du programme de réformes du Gouvernement, qui est déterminé à répondre aux exigences et aux attentes de la population et à améliorer les services essentiels. Cependant, nous avons conscience que la maladie à coronavirus (COVID-19) entrave les efforts du Gouvernement sur de nombreux fronts. Nous espérons que le soutien de la MANUI permettra d'améliorer la situation dans les jours à venir.

Deuxièmement, le maintien de la stabilité et de la sécurité est une condition préalable au développement durable. Nous sommes préoccupés par la poursuite des violentes attaques de l'État islamique d'Iraq et du Levant contre des civils et des locaux diplomatiques. Il doit être clair pour tous que les investissements et le développement durable ne pourront prospérer que dans un pays stable et sûr.

Un autre élément essentiel dans la recherche d'un Iraq stable et sûr est le soutien de tous les pays, aux niveaux régional et mondial. À cet égard, l'Indonésie appelle à une plus grande coopération dans la lutte contre le terrorisme, conformément au droit international et dans le plein respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de l'Iraq.

L'Indonésie réaffirme son soutien au Gouvernement pour la réforme du secteur de la sécurité et l'établissement de liens plus étroits avec ses partenaires régionaux et stratégiques. L'esprit de bon voisinage de l'Iraq doit être partagé par ses voisins, car une autre zone de tensions au Moyen-Orient ne profitera à personne.

Troisièmement, les progrès sur la question des nationaux et des archives koweïtiens disparus doivent se poursuivre. Nous nous félicitons que, malgré le défi posé au mécanisme tripartite par la COVID-19, des progrès aient été réalisés, comme l'atteste le rapatriement de restes humains par le Gouvernement iraquien au Gouvernement koweïtien le 16 septembre dernier. L'Indonésie se félicite des efforts déployés par le Gouvernement iraquien et de la coopération continue entre les deux pays sur cette question.

Le rôle de la MANUI et du Comité international de la Croix-Rouge est également important et doit être salué. Nous espérons que l'équipe médico-légale koweïtienne pourra achever l'identification des restes humains afin de permettre aux familles des disparus de tourner la page. Nous sommes certains que, grâce à la détermination de tous, de plus grands progrès seront accomplis.

Enfin, le Conseil de sécurité est uni dans sa volonté d'aider le peuple iraquien et toutes les parties prenantes à concrétiser leur rêve de longue date d'un Iraq stable, sûr et prospère. Cela profitera non seulement à l'Iraq, mais aussi à la région et au reste du monde.

C'est aujourd'hui la dernière réunion du Conseil de sécurité sur la situation en Iraq à laquelle participe l'Indonésie. Je saisis donc cette occasion pour appeler de mes voeux de plus grands efforts et de nouveaux succès sur cette question à l'avenir. Je promets le soutien indéfectible de l'Indonésie à l'unité, à la souveraineté, à l'indépendance et à l'intégrité territoriale de l'Iraq, ainsi qu'au peuple iraquien, au Gouvernement et à la MANUI.

Annexe IX

Déclaration de M. Abdou Abarry, Représentant permanent du Niger auprès de l'Organisation des Nations Unies

[Original : français]

Je voudrais remercier M^{me} Jeanine Hennis-Plasschaert pour la qualité de son exposé et pour le travail acharné qu'elle accomplit avec son équipe dans un environnement complexe. Je souhaite également la bienvenue au Représentant de l'Iraq à cette réunion.

L'Iraq tente de se reconstruire après des années de conflit, dans une situation très complexe qui amène ce pays à faire face à de nombreuses crises internes, en plus de celle de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), dont la propagation s'accroît à un rythme alarmant. Ma délégation reconnaît les efforts que le Gouvernement iraquien déploie pour faire face à ces défis et réaliser le programme de réformes, y compris la lutte contre la corruption, afin d'orienter le pays vers des perspectives plus heureuses.

Sur le plan de la protection des droits de l'homme, le Niger se félicite des progrès réalisés par le Gouvernement iraquien dans ce domaine, bien que beaucoup reste à faire. La décision de verser des indemnités aux manifestants blessés est en effet à saluer à cet égard. Toutefois, le nombre accru de meurtres et d'attaques contre des militants et défenseurs des droits de l'homme, par des assaillants armés non identifiés, reste une véritable source de préoccupation, comme nous le rapporte le Secrétaire général.

À cet égard, ma délégation appelle le Gouvernement à prendre des mesures concrètes pour honorer son engagement, en rendant opérationnel l'organe chargé d'enquêter sur les meurtres de militants et autres défenseurs des droits de l'homme et de traduire leurs auteurs devant la justice. Nous pensons que cela permettra d'apaiser les tensions dans le pays et renforcera la confiance entre le Gouvernement et les populations.

S'agissant du processus électoral, le soutien de la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI) à la Haute Commission électorale indépendante demeure d'une importance capitale, notamment en ce qui concerne le renforcement des capacités opérationnelles et logistiques de cette entité. Il en est de même du soutien de la communauté internationale et de tous les partenaires régionaux et bilatéraux de l'Iraq, en vue d'assurer la tenue d'élections libres, équitables et crédibles l'année prochaine.

Aussi, le Niger reste convaincu qu'un processus durable doit inclure les femmes et les jeunes irakiens. À cet égard, nous nous félicitons de l'annonce, faite le 1^{er} octobre dernier, par le Ministre iraquien des affaires étrangères, concernant le projet du Gouvernement d'adopter un plan national de développement pour les femmes, qui compléterait la législation existante pour renforcer la participation des femmes aux postes de décision de haut niveau.

Sur la question des Koweïtiens et des nationaux de pays tiers portés disparus ainsi que des archives et des biens koweïtiens disparus, ma délégation salue l'action du Gouvernement iraquien à l'endroit du Koweït, le 16 septembre dernier, avec le rapatriement des restes humains, que l'on pense être de citoyens koweïtiens, malgré les restrictions imposées par la pandémie de COVID-19. Nous saluons la détermination de la MANUI, de la Commission tripartite et du Comité international de la Croix-Rouge pour les efforts qu'ils ont déployés pour faire avancer ce dossier et pour leur soutien logistique.

En conclusion, je voudrais rappeler ici qu'au moment où l'Iraq s'efforce de se relever de la profonde crise qu'il a traversée ces dernières années, nous ne devons pas perdre de vue que la victoire sur l'État islamique d'Iraq et du Levant n'est pas synonyme de son éradication totale de cette région. Il est donc plus que nécessaire pour la coalition mondiale contre Daech et l'ONU de rester vigilantes et de poursuivre le soutien à l'Iraq dans la lutte contre cette hydre terroriste, afin de contrecarrer ses vellétés de reconstruction.

Annexe X**Déclaration de M^{me} Anna Evstigneeva, Représentante permanente adjointe de la Fédération de Russie auprès de l'Organisation des Nations Unies**

[Original : russe]

Nous remercions la Représentante spéciale du Secrétaire général, Jeanine Hennis-Plasschaert, de son exposé.

Nous suivons de près la situation en Iraq. Nous accueillons favorablement l'intention du Gouvernement d'organiser des élections libres, équitables et régulières le 6 juin 2021. Nous espérons que les autorités iraqiennes parviendront à un accord sur les dispositions de la loi électorale dans un avenir proche. La recherche d'un consensus entre les principales forces politiques sur la question reste un élément essentiel du processus.

Des manifestations pour exiger des changements politiques et socioéconomiques sont en cours en Iraq. Nous saluons les efforts déployés par le Premier Ministre Mustafa Al-Kadhimi pour surmonter les difficultés existantes, notamment la mobilisation de ressources pour trouver une solution à la crise économique, la lutte contre la corruption, la mise en œuvre de réformes administratives, le lancement d'un dialogue national à tous les niveaux et la lutte contre la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19).

Nous sommes convaincus qu'un dialogue inclusif permettra de trouver des solutions aux problèmes internes qui subsistent. Lors de nos contacts avec l'ensemble des forces politiques iraqiennes, nous encourageons la recherche de solutions de compromis. Dans ce contexte, nous demandons instamment à tous les acteurs extérieurs qui ont un intérêt à voir la situation intérieure en Iraq se stabiliser de s'abstenir de prendre des mesures qui pourraient nuire à ce processus.

La lutte contre le terrorisme est essentielle pour stabiliser la situation dans le pays. Malgré les progrès réalisés par l'Iraq sur ce front, les conditions de sécurité dans le pays restent fragiles. Il est indispensable que toutes celles et tous ceux qui participent à la lutte contre le terrorisme en Iraq restent déterminés à respecter la souveraineté de l'État iraquien et coordonnent leurs actions avec Bagdad.

Nous sommes convaincus que si Bagdad et Erbil améliorent leurs relations, l'Iraq sera mieux à même de renforcer sa sécurité et d'exploiter efficacement ses capacités économiques dans l'intérêt de la nation tout entière.

Nous appuyons l'action menée par la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq. Ses activités peuvent avoir des effets positifs sur les processus de réconciliation tout en appuyant et en respectant la souveraineté de l'Iraq.

Les efforts déployés par Bagdad et par Koweït pour régler rapidement toutes les questions en suspens concernant le dossier iraquo-koweïtien méritent tout notre appui. Les deux parties ont démontré leur engagement par les progrès récents qu'elles ont réalisés en ce qui concerne la recherche et le rapatriement des dépouilles de citoyens koweïtiens.

Nous réaffirmons notre position de toujours, selon laquelle l'Iraq ne doit pas devenir le théâtre d'affrontements régionaux. Le pays a le droit de nouer des relations mutuellement bénéfiques avec ses voisins. Nous saluons la position de principe de Bagdad en faveur de l'établissement de relations de bon voisinage ainsi que sa volonté de promouvoir la désescalade dans la région, qui a été clairement exprimée à la réunion du Conseil sur la situation dans la région du golfe Persique, le 20 octobre dernier (voir S/2020/1037).

Nous appelons la communauté internationale à coopérer de façon constructive dans le but de promouvoir la paix et la stabilité dans l'ensemble de la région du Moyen-Orient, notamment sur la base de la résolution 598 (1987). Nous pensons que le concept russe de sécurité collective dans la région du golfe Persique, qui propose une approche collective pour régler les problèmes dans la région, reste pertinent.

Annexe XI

Déclaration de M^{me} Inga Rhonda King, Représentante permanente de Saint-Vincent-et-les Grenadines auprès de l'Organisation des Nations Unies

Nous remercions M^{me} Jeanine Hennis-Plasschaert de son exposé éclairant ce matin.

Tout d'abord, nous tenons à nous associer aux autres membres du Conseil pour condamner l'attaque qui a eu lieu juste au nord de Bagdad ce week-end. Nous présentons nos condoléances au Gouvernement et au peuple irakiens pour les vies qui ont été perdues.

Saint-Vincent-et-les Grenadines exprime son appui au Gouvernement irakien alors qu'il se prépare à la tenue d'élections anticipées l'année prochaine, et prend acte du rôle d'appui joué par la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI) à cet égard. Nous saluons également le fait que le Gouvernement s'est engagé à œuvrer en faveur de l'autonomisation des femmes et à faire progresser leur participation à la vie politique, économique et sociale, comme le souligne le rapport du Secrétaire général (S/2020/1099).

Les difficultés rencontrées au cours de l'année 2020 n'ont épargné personne, mais en tant que dirigeants, nous avons la responsabilité d'aider les personnes qui sont plus vulnérables que nous, partout où nous le pouvons, et d'apaiser leurs souffrances. Dans le contexte de l'Iraq, le sort de ses citoyens doit rester une priorité. Cela signifie que les auteurs d'attaques contre des civils, notamment des attaques commises par l'État islamique d'Iraq et du Levant, qui ont fait de nombreux morts et blessés, doivent répondre de leurs actes. Les assassinats ciblés d'acteurs de la société civile, notamment de militants politiques et de défenseurs des droits de l'homme, sont inacceptables et on ne peut pas permettre qu'elles se poursuivent en toute impunité. On ne saurait trop insister sur le fait que l'application du principe de responsabilité est un pilier essentiel de la consolidation et de la pérennisation de la paix.

La pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) requiert une réponse coordonnée de notre part. Ce n'est pas une menace que nous pouvons écarter avec succès chacun de notre côté. À cet égard, nous saluons le rôle de l'Organisation mondiale de la Santé dans l'aide apportée au Gouvernement irakien, notamment son don d'ambulances afin d'aider les populations vivant dans des zones reculées.

Nous sommes préoccupés par les conséquences du virus sur la population iraquienne, ainsi que sur l'économie et la prestation de services de base. À cette fin, nous saluons les efforts de l'équipe de pays des Nations Unies, qui ont permis d'achever l'élaboration d'une riposte socioéconomique pour l'Iraq visant à faire la soudure entre les interventions humanitaires, l'action de développement et la consolidation de la paix. Toutefois, il est décourageant de lire dans le rapport du Secrétaire général que le plan de réponse humanitaire et le fonds de lutte contre la COVID-19 restent sous-financés. Nous appelons la communauté internationale à intensifier ses efforts pour aider le peuple irakien en ces circonstances extraordinaires.

Nous concluons notre intervention en nous félicitant de la poursuite de la coopération entre l'Iraq et le Koweït dans la recherche des nationaux du Koweït et d'États tiers portés disparus, en particulier à la lumière des difficultés liées à la COVID-19. Nous saluons le rôle joué par la MANUI et par le Comité international de la Croix-Rouge dans ce processus et encourageons la poursuite des efforts visant à régler cette question.

Annexe XII

Déclaration de M. Xolisa Mabhongo, Représentant permanent adjoint de l'Afrique du Sud auprès de l'Organisation des Nations Unies

Nous remercions la Représentante spéciale du Secrétaire général et Cheffe de la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI), M^{me} Jeanine Hennis-Plasschaert, de son exposé. L'Afrique du Sud continue d'avoir foi dans ses efforts, et les appuie.

L'Afrique du Sud appuie le mandat de la MANUI, qui consiste à promouvoir le renforcement du Gouvernement iraquien et de ses processus électoraux. Nous attendons avec intérêt l'adoption de la loi électorale par la Chambre des représentants avant les élections très attendues du 6 juin 2021.

Nous appuyons les efforts déployés pour mettre en place un gouvernement inclusif, qui rassemblera toutes les composantes de la société iraquienne au sein de ses structures de gouvernance. La réconciliation et l'unité nationales restent essentielles pour éviter les problèmes qui pourraient surgir à l'avenir à la suite de l'évolution des politiques et des actions du gouvernement. L'unité, la cohésion et la détermination nationales sont nécessaires de toute urgence pour renforcer la résistance contre les intérêts partisans étroits, l'ingérence étrangère et les éléments criminels qui s'emploient activement à porter atteinte à la stabilité de l'Iraq.

L'Afrique du Sud constate avec satisfaction que des progrès décisifs ont été réalisés dans le sillage de la formation du nouveau Gouvernement dirigé par le Premier Ministre Mustafa Al-Kadhimi, qui s'emploie tout particulièrement à améliorer les services publics et à tenir les promesses faites au peuple iraquien.

L'Afrique du Sud continue d'appeler au renforcement et à l'amélioration de la coopération entre le Gouvernement iraquien et le Gouvernement de la Région du Kurdistan, notamment en ce qui concerne l'élaboration finale des accords sur le partage des ressources et des recettes.

L'Afrique du Sud appuie la MANUI et le Gouvernement iraquien dans leurs efforts de reconstruction et de développement post-conflit, qui permettent de fournir une aide humanitaire indispensable dans tout le pays, en particulier pendant la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19). La propagation de la pandémie en Iraq a mis à rude épreuve un système de soins de santé déjà fragile.

La paix et la sécurité restent fondamentales pour le développement des infrastructures de l'Iraq, la croissance de son économie et la prestation des services de base à tous ses citoyens. À cet égard, l'Afrique du Sud appuie la consolidation du contrôle de l'armée iraquienne sur l'ensemble du territoire, et se félicite de l'appui qui continue d'être apporté aux efforts déployés par le Gouvernement pour éliminer la menace posée par Daech.

L'Afrique du Sud reste préoccupée par le fait que la multiplication des attaques illustre une tendance inquiétante, à savoir la réapparition progressive de l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIIL), qui est une cause de préoccupation régionale et mondiale. Nous sommes satisfaits d'apprendre que les autorités iraquiennes chargées de la sécurité ont lancé une campagne visant à contrôler les armes sans licence à Bagdad et dans toutes les provinces du pays. Les Iraquiens ne devraient pas avoir à vivre dans un climat de terreur et d'intimidation.

L'Afrique du Sud note avec satisfaction qu'un certain nombre de dirigeants de l'entité terroriste EIIL ont été arrêtés. Nous sommes également satisfaits par les efforts louables que déploie le Gouvernement iraquien pour prévenir les tirs de missiles contre des missions diplomatiques, qui ont mené à l'arrestation de suspects et permis

de les mettre face à leurs responsabilités dans le cadre de procédures juridiques équitables. Il est primordial de défendre les normes de justice, de responsabilité, d'intégrité et de transparence.

Nous jugeons encourageante la collaboration mise en place par les Gouvernements koweïtien et iraquien pour retrouver les Koweïtiens et nationaux d'États tiers portés disparus ainsi que les biens koweïtiens disparus, notamment les archives nationales. Nous exhortons les deux pays à collaborer avec les organismes compétents des Nations Unies afin de régler les questions en suspens. Nous félicitons la MANUI d'avoir facilité la remise au Koweït des dépouilles exhumées du site de Tell Cheïkhiya, dans le désert iraquien de Samaoua, en mettant ses moyens aériens à disposition.

Enfin, l'Iraq ne peut tout simplement pas, et ne doit pas, être le théâtre d'un conflit ou servir de base pour la stratégie d'un autre pays concernant un de ses voisins, dans la mesure où il entend jouer un rôle actif dans la consolidation de la paix, l'instauration de la stabilité et l'amélioration des conditions de sécurité sur son sol. L'Afrique du Sud tient à redire son appui à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de l'Iraq, conformément aux principes énoncés dans la Charte des Nations Unies, et continue d'appuyer la MANUI dans l'exécution de son mandat.

Nous continuons également d'exhorter l'ONU et le Gouvernement iraquien à envisager de recourir à la Commission de consolidation de la paix pour avancer davantage dans la reconstruction du pays.

Annexe XIII**Déclaration de la Mission permanente de la Tunisie auprès de l'Organisation des Nations Unies**

[Original : arabe]

Je tiens en premier lieu à remercier M^{me} Jeanine Hennis-Plasschaert, Représentante spéciale du Secrétaire général pour l'Iraq et Cheffe de la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI), de son exposé très utile et de son appui continu à l'Iraq.

La Tunisie suit de près l'évolution positive de la situation politique en Iraq, en particulier les efforts continus que déploie le Gouvernement pour mettre en œuvre des réformes qui répondent aux exigences et aux aspirations du peuple iraquien, et les progrès que réalise le Gouvernement dans l'organisation des élections anticipées qui se tiendront le 6 janvier 2021.

Nous prenons acte de l'importance que l'Iraq attache à l'élaboration finale de la législation nécessaire et à la promulgation par la Chambre des députés de la loi électorale, en vue d'organiser des élections libres, régulières, transparentes et crédibles, et nous espérons que le Conseil de sécurité répondra à la volonté du Gouvernement iraquien de renforcer le rôle de la MANUI pour qu'elle fournisse un appui et une aide technique supplémentaires et contribue à la supervision des élections.

La Tunisie salue les efforts entrepris par le Gouvernement iraquien pour renforcer le rôle et la participation des femmes à la prise de décisions en adoptant un plan national de développement en faveur de l'autonomisation des femmes, qui aura un impact positif et jouera un rôle important dans la promotion de l'unité et de la stabilité nationales.

La Tunisie prend également note avec satisfaction des efforts que déploie le Gouvernement iraquien pour lutter contre la corruption et traduire les coupables en justice, notamment en créant un comité permanent chargé d'enquêter sur les faits de corruption et les crimes graves. Nous espérons que ces efforts se poursuivront afin de renforcer la souveraineté de l'Iraq sur les points de passage de la frontière, de placer toutes les armes sous le contrôle de l'État et de mener à bien le processus de réintégration.

Dans le contexte de ces évolutions favorables, ma délégation accueille avec satisfaction l'accord entre le Gouvernement fédéral et le Gouvernement de la Région du Kurdistan, qui ont approuvé une solution provisoire concernant les transferts budgétaires, et encourage les parties à continuer de coopérer et à redoubler d'efforts pour lutter contre les problèmes existants afin de parvenir à un accord viable et à long terme sur les questions d'intérêt commun.

La Tunisie réaffirme son attachement à l'indépendance, à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de l'Iraq, conformément à la Charte des Nations Unies, et appelle au dialogue et à la coopération en vue de régler les différends frontaliers. Ma délégation appelle également le Gouvernement iraquien à poursuivre ses efforts pour garantir la protection de toutes les missions diplomatiques et du personnel diplomatique en Iraq.

L'Iraq se trouve dans une situation économique difficile en raison de la faiblesse des cours du pétrole, d'une part, et des dépenses considérables qu'entraîne sa guerre contre le terrorisme, d'autre part. À cet égard, nous saluons les efforts visant à remédier à la crise économique et financière, et les mesures de réforme économique que le Gouvernement a présentées à la Chambre des députés. Nous exhortons la communauté internationale à fournir l'aide nécessaire à l'Iraq pour lui permettre de surmonter ses problèmes actuels.

Nous sommes préoccupés par les conséquences de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) sur la vie quotidienne du peuple iraquien et nous prenons note des efforts engagés par les institutions nationales, en particulier le Haut Comité pour la santé et la sécurité nationale, afin d'endiguer la propagation de l'épidémie et d'en contenir les effets. Nous félicitons également l'ONU et ses organismes spécialisés du rôle qu'ils jouent dans l'appui à la lutte que mène le Gouvernement iraquien contre la pandémie.

S'agissant des relations entre l'Iraq et le Koweït, la Tunisie attache une grande importance à la coopération entre les deux États et aux efforts inlassables qu'ils déploient pour la consolider. Nous félicitons l'Iraq de son attachement à respecter ses obligations, notamment en ce qui concerne les archives koweïtiennes et la recherche des personnes portées disparues. Nous sommes satisfaits des progrès accomplis à cet égard, et nous espérons que ces efforts se poursuivront dans le même esprit de coopération et de solidarité entre les deux pays.

Annexe XIV**Déclaration de M. James Roscoe, Représentant permanent adjoint par intérim du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Je tiens à remercier la Représentante spéciale du Secrétaire général, M^{me} Jeanine Hennis-Plasschaert, de son exposé et d'avoir souligné les difficultés majeures que rencontre actuellement l'Iraq.

En effet, l'Iraq est confronté à une grave crise économique. La réforme économique sera essentielle pour assurer l'avenir de la paix et de la prospérité en Iraq et pour permettre au pays de se relever plus fort de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19). Nous prenons note des mesures décrites par la Représentante spéciale, et nous soulignons la nécessité d'une action rapide de la part de la Chambre des députés pour veiller à ce que la réforme économique bénéficie au peuple iraquien.

La communauté internationale se tient aux côtés de l'Iraq durant cette période difficile. Sur l'invitation de l'Iraq, le Royaume-Uni a accueilli la réunion inaugurale du Groupe de contact économique pour l'Iraq à Londres plus tôt cette année dans le but de renforcer l'appui en faveur de cette réforme économique vitale. Nous nous félicitons que la réunion de suivi soit prise en charge par l'Union européenne et l'Allemagne.

Nous estimons également que l'intégration économique régionale est essentielle au développement économique et à la stabilité. Nous saluons donc la détermination de l'Iraq à intensifier sa coordination et sa coopération trilatérales avec l'Égypte et la Jordanie.

Le Royaume-Uni maintient son appui au Premier Ministre Al-Kadhimi et salue sa volonté d'organiser des élections libres et régulières en 2021, avec l'appui de la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI). Je pense que nous devons réfléchir sérieusement à la manière dont l'ONU peut aider le Gouvernement iraquien à organiser des élections crédibles afin de rétablir la confiance de la population et la démocratie et de promouvoir la participation.

Le Royaume-Uni est encouragé par l'amélioration des relations entre le Gouvernement iraquien et le Gouvernement de la Région du Kurdistan, notamment l'accord concernant le district de Sinjar, dans la province de Ninive. Cet accord offre des perspectives de retour à des milliers de yézidis. Il est crucial que tous les groupes armés coopèrent à sa mise en œuvre et que les Gouvernements iraquien et de la Région du Kurdistan contribuent à restaurer les services et les moyens de subsistance économique.

Nous félicitons la Représentante spéciale, M^{me} Hennis-Plasschaert, d'avoir facilité le dialogue sur l'accord concernant Sinjar et nous encourageons l'ONU à continuer de contribuer à la normalisation de la situation sur place. Nous exhortons Bagdad et Erbil à adopter une solution à long terme concernant le partage des ressources et des recettes.

Nous demeurons préoccupés par les conditions de sécurité en Iraq. Il est clair que Daech continue de poser une menace à la paix et à la sécurité en Iraq. Le Royaume-Uni, à l'instar des autres membres de la coalition mondiale contre Daech, est déterminé à soutenir l'Iraq et à lutter contre cette menace.

Nous soulignons également l'importance du dialogue et de la coopération entre l'Iraq et la Turquie en matière de lutte contre le terrorisme et en vue de garantir la sécurité régionale et de protéger les civils. Il est inacceptable que les attaques de milices se poursuivent en Iraq, notamment à Bagdad et Erbil. Elles font des victimes iraqiennes et étrangères depuis trop longtemps et continuent de représenter une

menace pour les Iraquiens et pour le personnel diplomatique et militaire. Nous saluons les efforts que fait le Premier Ministre Al-Kadhimi pour renforcer les mesures de sécurité afin que les citoyens iraquiens et le personnel étranger puissent vivre et travailler en toute sécurité, mais nous demandons instamment au Gouvernement iraquien de poursuivre ses efforts dans ce domaine.

Nous croyons que tous les membres du Conseil de sécurité sont préoccupés par le nombre d'assassinats de membres de la société civile et de militants politiques et des droits de l'homme, et nous demandons au Gouvernement iraquien de faire tout ce qui est en son pouvoir pour empêcher ces assassinats et traduire en justice ceux qui les commettent.

Enfin, nous saluons l'engagement pris par le Premier Ministre Al-Kadhimi d'indemniser les familles des victimes de la violence contre les manifestants. Cependant, il est essentiel que justice soit rendue aux victimes. Nous demandons au Gouvernement iraquien de veiller à ce que des enquêtes crédibles sur ces violences soient menées et à ce que les responsables répondent de leurs actes.

La Représentante spéciale a abordé la question aujourd'hui dans ses commentaires, mais il faut saluer l'engagement du Gouvernement iraquien à résoudre le dossier des ressortissants du Koweït et de pays tiers conformément à la résolution 2107 (2013). Nous prenons note du rapatriement, le 16 septembre, par le Gouvernement iraquien des restes humains au Gouvernement koweïtien. Nous nous félicitons de la poursuite du dialogue et de la coopération bilatérale entre l'Iraq et le Koweït, et nous remercions les membres du Conseil pour leur coopération sur la déclaration à la presse qui sera publiée aujourd'hui à ce sujet.

Je pense que le Conseil dans son ensemble espère que les dirigeants politiques iraquiens, avec l'appui de la MANUI, mettront en œuvre d'importantes réformes pour remédier à la situation économique et sécuritaire difficile de l'Iraq, organiser des élections crédibles et transparentes en 2021 et, à terme, apporter stabilité et prospérité au peuple iraquien.

Annexe XV**Déclaration de M. Dang Dinh Quy, Représentant permanent du Viet Nam auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Je remercie M^{me} Jeanine Hennis-Plasschaert, Représentante spéciale du Secrétaire général et Cheffe de la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI), pour son précieux exposé, et je souhaite la bienvenue au représentant de l'Iraq à notre réunion d'aujourd'hui.

Nous nous félicitons des récentes évolutions positives survenues en Iraq suite à la formation du nouveau Gouvernement dirigé par le Premier Ministre Mustafa Al-Kadhimi. Nous avons constaté que le Gouvernement iraquien a progressé dans la réalisation de ses promesses de lutter contre la corruption, de réformer l'économie, de fournir des services de base, de renforcer le contrôle des points de passage frontaliers et d'arrêter les conditions techniques et juridiques nécessaires à la réalisation du plan visant à organiser des élections anticipées en juin 2021. Nous pensons que la loi électorale qui vient d'être ratifiée constitue un pas important qui contribuera à faire avancer le pays dans la bonne direction. Le Conseil de sécurité et l'ensemble de la communauté internationale devraient encourager les Iraquiens à s'appuyer sur ces premières réalisations et à prendre des mesures plus concrètes pour aller de l'avant.

Nous félicitons également les dirigeants iraquiens pour leurs efforts de collaboration avec le Gouvernement de la Région du Kurdistan afin de régler les questions en suspens. Nous espérons que les récents accords conclus entre eux créeront un environnement favorable au retour des personnes déplacées, au rétablissement de la stabilité et au renforcement de la confiance. Nous estimons que le dialogue, la solidarité et l'harmonie nationale restent les principaux facteurs qui permettront de résoudre les problèmes internes du pays.

En ce qui concerne les relations entre l'Iraq et le Koweït, nous sommes satisfaits de la poursuite de la coopération entre les parties concernées dans la recherche des Koweïtiens et des ressortissants de pays tiers portés disparus, malgré les contraintes résultant de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19). Le rapatriement de dépouilles au Koweït en septembre a été une démonstration de leurs efforts et de leur engagement. Nous encourageons la poursuite des efforts et de la coopération pour accélérer le processus. Nous demandons également à la communauté internationale de continuer à appuyer le travail des équipes techniques.

Toutefois, les défis auxquels l'Iraq est confronté aujourd'hui restent profonds. La situation en matière de sécurité reste très préoccupante. L'État islamique d'Iraq et du Levant représente toujours une menace, et des attaques violentes se produisent à plusieurs endroits. Parallèlement, la hausse du nombre de cas de COVID-19 et l'impact de la pandémie sur l'économie, le système de santé et la situation humanitaire sont alarmants.

Selon les estimations de la Banque mondiale, la pauvreté en Iraq devrait augmenter de 7 à 14 points de pourcentage à court terme. Cela signifie que 2,7 à 5,5 millions d'Iraquiens pourraient devenir de nouveaux pauvres, en plus des 6,9 millions de pauvres avant la crise. Actuellement, 1,3 million de personnes sont toujours déplacées à l'intérieur du pays et 1,77 million de personnes ont cruellement besoin d'assistance.

Dans ce contexte, le rôle de la MANUI et des autres organismes des Nations Unies présents en Iraq s'est avéré essentiel. Les rapports du Secrétaire général sur la MANUI et la lettre envoyée par le Gouvernement iraquien au Conseil de sécurité la semaine dernière démontrent la nécessité du maintien de la Mission. Nous réaffirmons notre appui à la MANUI et aux organismes des Nations Unies dans la

poursuite de leur mandat visant à aider l'Iraq à surmonter ses difficultés persistantes. Nous appelons à maintenir une collaboration étroite entre les équipes des Nations Unies et le Gouvernement iraquien en vue de surmonter les problèmes politiques, économiques et humanitaires du pays.

Nous demandons également à la communauté internationale de continuer à se tenir aux côtés de l'Iraq, tout en lui apportant son appui et en respectant pleinement l'indépendance politique, l'unité, la souveraineté et l'intégrité territoriale du pays. Le rapport du Secrétaire général (S/2020/1099) mentionne des violations de la souveraineté de l'Iraq, qui sont une autre source de préoccupation majeure dans la région et au-delà.

Enfin, nous sommes convaincus qu'avec la détermination du Gouvernement, la résilience du peuple iraquien et l'appui des acteurs internationaux, l'Iraq se redressera bientôt et connaîtra l'avenir qu'il mérite.

Annexe XVI

Déclaration de la Mission permanente de l'Iraq auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je voudrais tout d'abord adresser mes félicitations à M^{me} Inga Rhonda King, Représentante permanente de Saint-Vincent-et-les Grenadines, pour sa présidence du Conseil de sécurité au cours du mois de novembre. Je tiens également à remercier sincèrement M. Vassily Nebenzia, Représentant permanent de la Fédération de Russie, pour la manière dont il a géré les réunions du Conseil le mois dernier.

Qu'il me soit permis également d'exprimer ma gratitude à M^{me} Jeanine Hennis-Plasschaert, Représentante spéciale du Secrétaire général et Cheffe de la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI), pour son exposé.

Depuis la précédente réunion sur la situation en Iraq en août (voir S/2020/845), il n'y a pas eu de changements significatifs en ce qui concerne les problèmes considérables et complexes auxquels l'Iraq est confronté. Ces problèmes sont par nature liés entre eux et couvrent divers domaines, notamment l'économie, la sécurité, la santé et le social, mais notre détermination à y remédier est plus forte. Le Gouvernement travaille rapidement au plus haut niveau, comme promis, pour répondre aux attentes et aux exigences de la population en préservant la paix et la sécurité, en fournissant des services, en luttant contre la maladie à coronavirus (COVID-19), en combattant le terrorisme et en procédant à des réformes politiques et économiques.

La situation économique reste préoccupante pour le Gouvernement iraquien, en raison de la baisse et des fluctuations du prix du pétrole, d'une part, et des dépenses importantes supportées par l'Iraq dans le cadre de la lutte contre le terrorisme, d'autre part. À cet égard, dans le cadre de ses efforts pour faire face à la crise économique et budgétaire, le Gouvernement a soumis à la Chambre des représentants un projet de loi sur la réforme économique, qui réduira la dépendance vis-à-vis des revenus pétroliers et renforcera les investissements.

La situation relative à la pandémie de COVID-19 est critique et pourrait provoquer l'effondrement du système de santé. Malgré toutes les mesures prises par les autorités compétentes, le nombre de personnes infectées par la maladie reste élevé, atteignant 3 000 à 4 000 nouveaux cas par jour. À cet égard, l'Iraq remercie sincèrement l'Organisation mondiale de la Santé et les États amis de leur aide sanitaire généreuse en vue d'aider l'Iraq à endiguer la pandémie.

Un engagement important pris par le Gouvernement a été de répondre aux revendications des manifestants. Des mesures ont été mises en place pour combler le manque de confiance au sein de la population, en particulier parmi les jeunes, en leur permettant de faire entendre leurs voix et en honorant les droits constitutionnels de la population à manifester pacifiquement et à s'exprimer librement.

Le Gouvernement s'est engagé à protéger les manifestants contre toute violation de leurs droits fondamentaux. À cet égard, les autorités compétentes déploient des efforts considérables pour empêcher les groupes violents de cibler les manifestants et pour réduire autant que possible le nombre d'incidents. En outre, le Gouvernement a inscrit les familles des victimes sur une liste qui leur permettra d'être indemnisées en application de la loi sur les martyrs, qui prévoit le versement d'indemnités financières et la fourniture de tous les traitements médicaux nécessaires aux manifestants blessés.

La lutte contre la corruption est au cœur du processus de réforme. À cet égard, le Gouvernement s'est montré déterminé à reprendre pleinement le contrôle des points de passage frontaliers afin de prévenir et de dissuader toute pratique illégale.

Entre-temps, des interventions juridiques vigoureuses ont été entreprises pour lutter contre la corruption et pour que ceux qui sont impliqués dans la corruption répondent de leurs actes.

Il me plaît de mettre en avant une des réalisations les plus importantes, à savoir l'adoption de la nouvelle loi électorale, qui devrait ouvrir la voie à la tenue d'élections anticipées le 6 juin 2021, comme l'a déclaré le Premier Ministre iraquien, M. Mustafa Al-Kadhimi. L'adoption de la nouvelle loi est le résultat de consultations efficaces entre le Gouvernement et l'autorité législative.

Il est incontestable que le Gouvernement a été formé en réponse à une crise politique, mais il aspire à être un gouvernement qui trouve des solutions aux problèmes urgents. À cet égard, certaines mesures doivent être prises en amont. Premièrement, la souveraineté de l'État doit être préservée et honorée. Deuxièmement, il est essentiel de renforcer l'état de droit et de rétablir le contrôle de l'État sur toutes les forces armées. Troisièmement, il faut empêcher les puissances étrangères de transformer notre pays en une base pour la réalisation de leurs objectifs politiques et stratégiques. La souveraineté et l'indépendance de l'Iraq sont cruciales pour la stabilité et la sécurité de la région. L'Iraq s'efforce d'entretenir des relations solides avec les autres pays, en particulier les pays voisins, conformément aux principes d'intérêts communs et de non-ingérence dans les affaires intérieures.

Le Gouvernement s'engage à faire respecter l'autorité de l'État en contrôlant la détention d'armes et en limitant la possession d'armes aux institutions gouvernementales et militaires, ainsi qu'en faisant respecter l'état de droit. À cette fin, le Gouvernement s'est engagé dans un processus de réforme de la sécurité qui favorise les performances sur le terrain, respecte les droits de l'homme et garantit le professionnalisme, et lutte contre la militarisation de la société en empêchant toute forme d'intervention non étatique. Le Gouvernement cherche également à empêcher des groupes hors-la-loi de prendre pour cible les manifestants et les civils en général, et à contrer tout acte illégal interdit, comme les attaques visant les missions diplomatiques accréditées en Iraq. À cet égard, les institutions chargées de la sécurité ont arrêté un certain nombre de suspects et s'emploient à les soumettre à des procédures légales équitables. Le Gouvernement a donc réussi à prendre le contrôle de la situation depuis la mi-octobre.

Le Gouvernement s'attache sans relâche à créer un environnement propice au dialogue avec les autorités locales de la Région du Kurdistan concernant le prochain budget, le contrôle des points de passage de la frontière et la gestion des ressources pétrolières de la région. Le Gouvernement fédéral et le Gouvernement de la Région du Kurdistan ont conclu deux accords importants.

Le premier était un accord de partage des recettes, avec des transferts mensuels de Bagdad à Erbil pour couvrir les salaires des fonctionnaires en échange de l'accès aux recettes douanières des frontières sous le contrôle du Gouvernement de la Région du Kurdistan. L'accord porte sur le paiement des salaires pour les mois d'août, septembre et octobre.

Le deuxième accord, conclu sur le statut du district de Sinjar dans la province de Ninive, dans le nord de l'Iraq, ouvre la voie à la reconstruction dans la partie nord du pays. L'accord met fin à l'autorité des groupes d'intrus et prépare le terrain à la reconstruction de la ville et au retour de l'ensemble de sa population en coordination avec le Gouvernement de la Région du Kurdistan. L'accord est le résultat de mois de travail et de discussions sérieux entre le Gouvernement de la Région du Kurdistan et le Gouvernement fédéral. Les deux parties ont convenu que le district de Sinjar serait gouverné conjointement en termes d'administration, de sécurité et de services. Cet accord constitue un exercice sans précédent au titre de l'application de l'article 140 de la Constitution.

La lutte contre le terrorisme est au cœur de la stratégie de mon pays en matière de sécurité. Mon gouvernement estime que le terrorisme constitue toujours une menace imminente et représente un obstacle à la reconstruction des villes libérées, au retour des citoyens déplacés et à l'accès à l'aide humanitaire. Par exemple, le 8 novembre, Bagdad a été le théâtre d'une attaque terroriste contre un poste militaire, qui a entraîné la mort de cinq civils et de six militaires. À cet égard, l'Iraq réaffirme sa volonté de poursuivre sa coopération avec la communauté internationale en matière de lutte contre le terrorisme et d'accès à l'aide humanitaire.

L'Iraq se félicite aussi de tous les efforts entrepris à ce jour pour rapatrier les membres des familles des combattants terroristes étrangers et exhorte les autres pays à consentir au retour de leurs citoyens dont la culpabilité n'a pas été établie. Des efforts concertés de réhabilitation et de réintégration des victimes du terrorisme s'imposent d'urgence, notamment dans les zones qui ont été libérées. Nous reconnaissons les efforts déployés par le Bureau de lutte contre le terrorisme de l'ONU dans le cadre du programme de rapatriement d'Iraq et de Syrie.

L'Iraq confirme sa ferme volonté d'établir des relations d'amitié et de coopération avec ses voisins et la communauté internationale. Dans le même temps, nous attendons des autres pays le même esprit de coopération et de respect mutuel. Malheureusement, la Turquie insiste de manière irresponsable pour mener des opérations militaires sur le territoire iraquien sans consulter le Gouvernement iraquien au préalable. Ces opérations ont fait des victimes parmi les civils et les militaires, dont récemment la mort de cinq civils et une personne blessée. Le Gouvernement iraquien souligne que les violations de son territoire par la Turquie sont considérées comme des mesures irresponsables qui ne tiennent pas compte de la promotion et du développement d'une situation pacifique dans les relations internationales, qui contreviennent à la Charte des Nations Unies et qui se font au mépris des relations de bon voisinage. En outre, le Gouvernement turc n'a pris aucune mesure pour informer le Conseil de sécurité de ses actions unilatérales sur le territoire iraquien. À ce stade, le Gouvernement iraquien affirme son droit de répondre à toute attaque qui menace la sécurité du pays. Face à cette situation de sécurité périlleuse, mon pays a déposé des plaintes auprès du Conseil de sécurité, fournissant des preuves et demandant des mesures urgentes pour prévenir de futures violations.

En ce qui concerne les relations avec le Koweït, la coopération est l'axe principal de ces relations, car l'Iraq respecte ses obligations, notamment en recherchant les dépouilles des Koweïtiens disparus et en continuant à verser les indemnités dans les délais.

Signe de son engagement, l'Iraq a remis deux lots de dépouilles – le 16 septembre, celles de 21 personnes disparues, et le 8 août 2019, celles de 48 personnes disparues. Dans le même temps, l'Iraq demande à la Commission tripartite et à l'État du Koweït d'accélérer le processus d'annonce des résultats des tests ADN des dépouilles.

Les efforts de recherche continus et minutieux visant à mettre au jour un nouvel ensemble d'archives koweïtiennes qui devaient être livrées par le Ministère iraquien des affaires étrangères en avril se poursuivent, mais en raison des conditions créées par la pandémie de COVID-19, la livraison a été reportée.

En ce qui concerne l'indemnisation, un paiement de 230 millions de dollars a été effectué le 28 octobre.

La situation actuelle a placé l'Iraq dans une position extrêmement difficile, aucun gouvernement ne pouvant survivre sans la coopération et la solidarité internationales. En conséquence, nous voudrions que le Conseil de sécurité apporte son appui à l'Iraq en aidant le nouveau Gouvernement à réaliser ses priorités de la manière suivante.

Premièrement, il doit condamner les violations de la souveraineté de l'Iraq par tout État Membre et prévenir de tels actes à l'avenir.

Deuxièmement, un des messages les plus importants que le Gouvernement iraquien essaie de faire passer à tous est que l'Iraq ne sera pas un terrain de combat ni une base pour la stratégie d'un quelconque pays concernant ses voisins, car l'Iraq entend être un protagoniste actif sur la voie de l'édification de la paix, de l'instauration de la stabilité et de l'amélioration des conditions de sécurité.

Troisièmement, il faut aider le Gouvernement à relever les grands défis, notamment en ce qui concerne la maladie à coronavirus (COVID-19) et la crise économique et financière.

Quatrièmement, il faut continuer à coopérer activement avec l'Iraq dans la guerre contre le terrorisme, face à laquelle notre pays demeure en première ligne.

Cinquièmement, la communauté internationale doit poursuivre son aide humanitaire à l'Iraq pour la reconstruction des régions libérées de l'État islamique d'Iraq et du Levant et faciliter le retour des personnes déplacées dans leurs régions.

Sixièmement, l'ONU doit continuer à jouer un rôle indispensable dans la préparation des prochaines élections à venir et à fournir un appui technique et logistique pour assurer l'intégrité et la crédibilité du scrutin.

L'Iraq est reconnaissant du soutien apporté par la communauté internationale et réaffirme qu'aider le pays à préserver sa souveraineté nationale sera déterminant pour le succès de l'action du Gouvernement. Le Gouvernement iraquien s'attache à renforcer ses relations avec les pays voisins de la région par le biais de la coopération avec chacun d'entre eux.

En outre, le Gouvernement iraquien a engagé un dialogue coopératif et stratégique avec de nombreux pays depuis le mois d'août. En conséquence, ces derniers temps, l'Iraq a accueilli de nombreux hôtes de marque et les responsables irakiens ont également effectué de nombreuses visites officielles. Par exemple, une délégation de haut niveau, dirigée par le Premier Ministre, s'est rendue aux États-Unis d'Amérique pour la deuxième session d'un dialogue stratégique, ainsi qu'en Allemagne, en France et au Royaume-Uni. Ces visites visaient à renforcer le dialogue avec les alliés, notamment par des discussions sur les perspectives de coopération dans divers domaines, tels que l'économie, la sécurité, la culture et la santé.

La politique d'engagement régional de l'Iraq s'est également traduite par la participation du Premier Ministre au sommet tripartite Iraq-Jordanie-Égypte, organisé à Amman le 25 août, pour envisager un avenir meilleur et plus prospère pour la région. Autre signe de l'engagement régional positif de l'Iraq, la récente réunion en ligne entre le Premier Ministre iraquien et le Prince héritier saoudien, le 10 novembre, a permis d'examiner les conclusions de la quatrième session du Conseil de coordination irako-saoudien, lequel se compose de huit comités, qui s'est tenue le 8 novembre pour discuter de l'avenir des relations bilatérales et pour favoriser la mise en œuvre des accords et mémorandums d'accord bilatéraux. Les deux parties ont convenu d'élaborer un plan pour accélérer l'ouverture du point de passage frontalier entre l'Iraq et l'Arabie saoudite à Arar et pour renforcer la coopération dans plusieurs domaines, notamment l'énergie et la lutte contre le terrorisme.

Je remercie le Secrétaire général pour ses prises de position favorables à l'égard de l'Iraq. Nous espérons que la communauté internationale continuera à aider notre peuple à parvenir à un Iraq stable et prospère. Je remercie tout particulièrement la Cheffe de la MANUI et son équipe à Bagdad et à New York pour leurs efforts inlassables.